

CONDITIONS GENERALES DE VENTE CAMPING DE LA CHESNAIE

1. RÈGLEMENT DU SÉJOUR

Mode de paiement acceptés

Au titre de l'acompte comme au titre du solde, vous pouvez honorer votre réservation ou votre séjour par les modes de paiements suivants :

- Chèque bancaire et chèque postal, à l'ordre du Camping de la Chesnaie (comptes français uniquement),
- Chèques Vacances,
- Espèces.

Modalités de règlement

Un versement d'acompte de 50% vous sera demandé à votre réservation. Dès réception du règlement d'acompte, vous recevrez un email de confirmation sur lequel figureront les informations pratiques de votre séjour. L'intégralité sera ensuite à régler sous 30 jours avant le début de votre séjour .

Attention : votre option de réservation peut être levée en cas de retard de paiement du séjour, le délai d'option étant fixé à 8 jours.

2. TARIFS

Les tarifs présentés dans la brochure et sur le site internet www.campingdelachснаie72.fr sont indiqués en Euros, TVA comprise au taux en vigueur au moment de son impression et édition. Tout changement ou modification de ce taux ainsi que toute évolution des taxes applicables le cas échéant à votre séjour, à la date de facturation, pourra être répercuté sur le prix des produits ou des services qui vous sont proposés aux termes des présentes.

Prestations annexes

Nos prix excluent :

- les suppléments loués sur places suivant disponibilités à l'arrivée (linge de maison, serviettes de douche, matériel de camping etc)
- les taxes de séjour.

Cette taxe de séjour est perçue par le Camping de la Chesnaie auprès des clients, puis reversée par le Camping de la Chesnaie aux autorités communales (ou départementales), suivant les dispositions de la circulaire définissant le régime de la taxe de séjour.

3. CAPACITÉ

Le nombre de personnes mentionné par logement dans nos tarifs correspond à l'occupation maximale autorisée compte tenu de l'équipement disponible. Il ne peut être dépassé pour des raisons de sécurité et d'assurance.

La location d'un emplacement ou d'un hébergement de type meublé de tourisme (chalet et grand gîte) implique la totale acceptation des conditions de ventes par les parties contractantes.

4. LOCATIONS

Location d'emplacements :

Nous mettons à votre disposition un emplacement nu, pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes, pour y installer votre tente, votre caravane ou votre camping-car. Le prix emplacement : il s'agit d'un prix forfait de base par nuit d'occupation pour 2 personnes, une installation et un véhicule. Les emplacements sont disponibles à partir de 12h00 le jour de l'arrivée et doivent être libérés avant 12h00 le jour du départ. Tout dépassement engendre la facturation d'une journée supplémentaire (sauf si le dépassement a été vu avec le propriétaire du camping). Ce forfait donne accès librement aux infrastructures sanitaires, aux services de l'accueil et aux aires de jeux.

Paiement : Le solde du séjour est à régler au plus tard le jour de votre arrivée.

Suppléments : Les frais annexes (personne supplémentaire (adulte ou enfant), taxe de séjour, ou éléments supplémentaires présents sur l'emplacement (électricité, deuxième véhicule, location de matériel etc.) ne sont pas compris dans le forfait et s'ajouteront à ce dernier.

A noter : l'attribution des places est réalisée sans distinction dans l'ordre d'enregistrement des réservations. La Direction se réserve la possibilité de modifier l'affectation de l'emplacement à l'arrivée du campeur.

Location d'hébergements :

Définition des saisons de location : Se référer aux fiches de tarifs sur le site.

Périodes et durée de location : Les locations sont possibles pour à partir d'une jusqu'à deux semaines. En juillet-août, les hébergements sont loués pour au minimum 1 nuit selon disponibilités.

Le tarif de location comprend : la location de l'hébergement, les charges (eau et électricité par semaine), l'accès aux services de l'accueil et aux aires de jeux. Les locations sont disponibles à partir de 16h00 le jour de l'arrivée et doivent être libérées avant 12h00 le jour du départ. Tout dépassement engendre la facturation d'une journée supplémentaire.

Cession, sous-location: Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée.

Dépôt de garantie : Les locataires devront fournir à leur arrivée un dépôt de garantie de 400€. Ce dernier sera restitué dans son intégralité le jour du départ après un état des lieux et un inventaire de sortie satisfaisants ou sous huitaine par courrier à compter de votre départ. Le Camping de la Chesnaie se réserve le droit de garder une partie ou somme totale en cas de détérioration de l'hébergement et de son contenu et/ou de matériel sur la camping. Le Camping de la Chesnaie se réserve aussi le droit de déduire une somme correspondante aux frais de ménage si celui-ci n'a pas été effectué lors du départ.

Il pourra être prélevé sur le dépôt de garantie de la façon suivante :

- La valeur des objets manquants,
- Un montant forfaitaire de 30€ pour des installations nettoyées de façon insuffisante,
- Le montant des réparations en cas de dégradation du fait de l'occupant,
- Les dégradations supérieures à la somme versée comme dépôt de garantie seront à la charge du client après imputation sur le dépôt de garantie.

5. RÈGLEMENT DU SÉJOUR

La réservation du séjour ne devient effective qu'après confirmation par nos services et règlement par le locataire d'arrhes.

Emplacement – Locations : Le solde du séjour doit être réglé sans rappel de notre part 30 jours avant la date d'arrivée ; ou sur place dès votre arrivée en cas d'arrivée sans réservation.

6. MODIFICATION DE SÉJOUR

Les modifications de dates de séjour ne sont acceptées que dans un délai de 30 jours minimum avant la date initiale prévue et sous réserve de disponibilités.

7. ARRIVÉES RETARDÉES / DÉPARTS ANTICIPÉS

En l'absence de message écrit du campeur, précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement ou l'hébergement deviennent disponibles 12H après la date d'arrivée prévue par le contrat de location, et le paiement intégral des prestations demeure exigé.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou départ anticipé.

8. PROMOTIONS – VENTES DE DERNIÈRE MINUTE

Lors de ces occasions, il est possible que pour un même séjour, les clients aient payé des prix différents. Les clients ayant payé le prix le plus élevé ne pourront en aucun cas bénéficier d'un remboursement représentant la différence de prix qu'ils ont payé et le prix promotionnel. Les réductions ne sont en aucun cas cumulables avec les promotions.

9. ANNULATIONS LOCATIFS

Annulation de séjour par le Camping de la Chesnaie AVANT votre arrivée

: En cas de force majeure, la direction se réserve le droit d'annuler votre séjour pour des raisons de sécurité. Si vous avez d'ores et déjà quitté votre domicile, nous vous proposerons de vous reloger dans un autre hébergement similaire sans supplément.

Si aucune de ces offres ne vous satisfaisait, l'intégralité des sommes versées vous serait remboursée ; aucune autre indemnité ne pourra être réclamée.

Annulation de séjour par vous-même AVANT votre arrivée :

celui-ci devra avertir par écrit le camping (courrier suivi, email avec demande d'accusé réception). A défaut, le client sera tenu du paiement de la totalité des sommes dues au titre du contrat. Le camping vous rappelle que selon l'article L.121-20-4-2° du code de la Consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs fournis à une date selon une périodicité déterminée.

En cas de maladie grave, accident grave ou décès et sur présentation d'un certificat médical ou de décès nous vous donnons la possibilité de reporter votre séjour sur la saison en cours. Pour tout séjour annulé ne rentrant pas dans les clauses mentionnées ci-dessus : de plus de 45 jours avant la date d'arrivée, nous retiendrons l'équivalent de 15% du séjour. Entre 45 et 30 jours avant le séjour, il sera retenu 50%. Entre 30 et 15 jours avant le séjour, il sera retenu 80% du montant. Entre 15 et 8 jours 100% du montant. Pour tout séjour annulé dans les

8 jours précédant la date d'arrivée, la totalité du montant du séjour réservé sera redevable ou restera acquise au Camping de la Chesnaie.

10. MINEURS

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés sauf sous conditions (attestations parentales).

11. ANIMAUX

Nos amis les animaux domestiques sont admis dans nos locations et emplacements sous votre entière responsabilité et doivent être tenus en laisse. Les chiens et chats exceptés les chiens de catégories 1 et 2, sont autorisés. Nous exigeons que les chiens soient tenus en laisse dans l'enceinte du Camping de la Chesnaie. Cependant, ils ne sont pas autorisés dans les aires de jeux pour enfants. Veuillez à respecter l'hygiène et l'environnement du camping d'accueil. Le carnet de santé doit être à jour, présenté à votre arrivée au Camping de la Chesnaie. Les vaccins antirabiques et le certificat de tatouage sont obligatoires. Seul les animaux domestiques appartenant à la direction du Camping de la Chesnaie ne sont pas soumis à l'intégralité de ces conditions mais doivent présenter un carnet de santé et vaccin antirabique à jour.

12. OBJETS DE VALEUR

Le Camping de la Chesnaie ne dispose pas de coffres forts.

13. RÉCLAMATIONS

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée par lettre recommandée avec A.R. dans les 30 jours qui suivent le séjour.

14. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Tout campeur est tenu de se conformer au règlement intérieur du Camping de la Chesnaie sous peine de sanction pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat.

15. DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Les informations générales indiquées dans la brochure et sur le site internet (équipements, animations, services locaux etc.) sont données par le Camping de la Chesnaie à titre indicatif et ne peuvent être considérées comme contractuelles dans la mesure où elles peuvent être modifiées en cours de saison (par exemple par décision municipale). Le Camping de la Chesnaie garantit l'authenticité des informations et leurs caractère ni trompeur, ni mensonger. Les photos n'ont qu'une vocation d'illustration et ne sont pas contractuelles. Il va de soi que les clients seront informés de toute modification (via le site internet www.campingdelachснаie72.fr, via newsletter/ mailing, ou par mail personnel si les changements venaient à impacter une réservation particulière).

Votre séjour :

Pour préparer votre séjour : Il est indispensable de vous munir de votre linge de lit (draps, taies d'oreillers) ou de nous faire part de votre volonté de louer le linge de lit sur place (frais supplémentaires à consulter sur la fiche tarifs - service).

En cas d'arrivée tardive ou d'empêchement de dernière minute, il est impératif de prévenir nos services.

La clef de votre location vous sera remise à votre arrivée, ou sera tenu à votre disposition grâce à un boîtier à clés. Toutes les informations relatives à votre séjour, arrivée et départ, vous seront communiquées le matin de votre arrivée.

Il est strictement interdit d'allumer un feu sur le domaine.

Pendant votre séjour, nous vous demandons de respecter tous les balisages et consignes de sécurité telles qu'elles vous seront affichées, et de restituer les clefs de votre location.

Le jour de votre départ, les locations doivent être libérées avant 12h. Il vous est demandé de laisser l'endroit aussi propre que vous l'avez trouvé. Un service facultatif de ménage vous est proposé pour la somme de 30€.